



À Paris, le 9 septembre 2020

À Monsieur le Vice-Président de la Douma d'Etat.

Monsieur le Vice-Président,

La Russie est un grand pays que nous aimons et respectons. Si nous sommes membres du groupe d'amitié parlementaire France-Russie, c'est parce que votre peuple et votre culture nous intéressent. De même nous suivons l'actualité de votre pays avec attention, particulièrement quand la vie politique est concernée.

Aussi, nous voudrions vous exprimer notre vive préoccupation à l'annonce des faits qui ont touché Monsieur Alexey Navalny, affecté par de graves symptômes faisant suspecter un empoisonnement.

Son hospitalisation à Tomsk a été entourée de secret sur la nature de son mal et sur le traitement qui lui était administré. Selon toute vraisemblance, son évacuation en Allemagne a permis de lui sauver la vie.

D'après le gouvernement allemand, les investigations médicales qui ont été menées ont conduit à « des preuves indubitables de l'existence d'un agent chimique neurotoxique ».

Le Novitchok correspond à une famille d'agents innervants extrêmement dangereux. Il provoque un ralentissement du rythme cardiaque et l'obstruction des voies respiratoires jusqu'à la mort par asphyxie.

Les gouvernements allemand et français ont déclaré que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques devait être saisie, car les agents de type Novitchok sont des armes chimiques interdites par cette organisation.

Si nous sommes préoccupés, c'est parce qu'en dix ans, de nombreux cas d'empoisonnement mystérieux ont été signalés en Russie, frappant notamment des opposants politiques ou des journalistes. Iouri Chtchekotchikhine, député et rédacteur en chef adjoint de Novaïa Gazeta, décédé en 2003, Anna Politkovskaïa journaliste au même journal, en 2004 alors qu'elle se rendait à Beslan sur



le lieu de la prise d'otages, Vladimir Kara Murza, proche de Boris Nemtsov, empoisonné en 2015 et 2017, sans oublier, sur le sol européen, l'ex-espion Skripal et sa fille empoisonnés au Royaume-Uni.

L'énumération de ces faits apporte une lumière crue sur l'événement survenu à l'encontre d'Alexey Navalny. Toute démocratie, y compris la jeune démocratie russe, doit protéger ses hommes et ses femmes politiques, qu'ils soient de la majorité au pouvoir ou qu'ils soient de l'opposition. Les représentants élus de la Nation ont le devoir d'interroger leurs gouvernants sur les circonstances de ces attaques, d'autant plus quand elles utilisent des armes chimiques prohibées par le droit international. C'est pourquoi nous pensons qu'il serait à l'honneur de la représentation nationale russe que vous usiez de votre pouvoir pour interroger les autorités de votre pays au sujet de ces faits inquiétants.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette lettre et vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Caroline Janvier, Présidente du groupe d'amitié France-Russie

Mireille Clapot, Vice-Présidente du groupe d'amitié France-Russie

Anne Genetet, députée des Français de l'étranger

Natalia Pouzyreff, Vice-Présidente du groupe d'amitié France-Russie

Michel Larive, Vice-Président du groupe d'amitié France-Russie

Didier Quentin, Vice-Président du groupe d'amitié France-Russie

Valérie Bazin-Malgras, députée de l'Aube et membre du groupe d'amitié

Valéria Faure-Muntian, députée de la Loire et membre du groupe d'amitié

Aurore Bergé, députée des Yvelines et membre du groupe d'amitié

Didier Paris, député de Côte-d'Or et membre du groupe d'amitié

Arnaud Viala, député de l'Aveyron et membre du groupe d'amitié

Olivier Damaisin, député du Lot-et-Garonne et membre du groupe d'amitié

Philippe Michel-Kleisbauer, député du Var et membre du groupe d'amitié

Stéphane Mazars, député de l'Aveyron et membre du groupe d'amitié

Jacques Marilossian, député des Hauts-de-Seine et membre du groupe d'amitié